

Que j'étais personnellement présent en la dite paroisse de *St. Paul d'Abbotsford* le trente-un mars courant quand les dits *Chrysostôme Blanchard* et *Antoine Courtemanche* sus-nommés ont fait leurs marque au document susdit et des autres parts écrits; qu'il fut là et alors signé par eux en ma présence, librement et volontairement; que la signature "*Onias Croffield*" apposée au dit document, comme celle du témoin y nommé, est ma véritable signature et que j'ai signé les présentes.

ONIAS CROFFIELD.

Assermenté devant moi, commissaire pour recevoir des affidavits devant être lus devant la Cour Supérieure, nommé dans et pour le district de *St. Hyacinthe*, à *St. Paul d'Abbotsford*, dit district de *St. Hyacinthe*, ce trente et un mars 1873.

THOMAS NEWINGTON, J. P.

Sur motion de *M. Carter*, secondée par *M. Savary*,
Résolu, Que lorsque cette Chambre s'ajournera jeudi prochain, elle soit ajournée jusqu'à mardi, le 15 avril courant.

Sur motion de l'honorable *M. Tupper*, secondée par l'honorable *M. Tilley*,
Résolu, Que, jeudi prochain, cette Chambre se formera en comité pour examiner une certaine Résolution concernant l'inspection des Gazomètres.

Sur motion du Très Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondée par l'honorable *M. Howe*,

Résolu, Que, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement les affaires et ordres du gouvernement auront la préséance les jeudis, et qu'aux jours du gouvernement, après que les affaires et ordres du gouvernement auront été expédiés, les autres affaires et ordres du jour précédent seront pris en considération; et que les jeudis la division du temps prescrite par la 19ème règle ne sera pas observée.

Sur motion du Très Honorable Sir *John A. Macdonald*, secondée par l'honorable *M. Howe*.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial par cette Chambre, de cinq Membres (dont l'auteur de la motion ne formera pas partie,) pour s'enquérir et faire rapport sur les diverses matières contenues et alléguées dans une résolution proposée mercredi, le 2 Avril courant, par l'Hon. *M. Huntington*, membre représentant le comté de *Shefford*, relativement au chemin de fer canadien du *Pacifique*, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, de faire rapport de temps à autre, et de rapporter les témoignages de temps à autre et s'il est nécessaire, de siéger après la prorogation du Parlement.

Ordonné, Que l'honorable Monsieur *Blanchet*, *M. Blake* les Honorables Messieurs *Dorion*, (*Napierville*), *Cameron* (*Cardwell*) et *McDonald* (*Pictou*), composent le dit comité.

L'honorable *M. Tupper* propose, secondé par l'honorable *M. Tilley*, que cette Chambre se forme immédiatement en comité pour examiner certaines Résolutions au sujet des droits de Douane dans la Province de *Manitoba* et le Territoire du *Nord Ouest*, y comprise la terre de *Rupert*.

L'honorable *M. Tupper*, l'un des membres de l'honorable Conseil Privé, annonce alors à la Chambre que Son Excellence étant informée du sujet des dites Résolutions, les recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* reprend le fauteuil, et l'honorable *M. Campbell* fait rapport que le comité a passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.